



BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA)

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL



PAYS	CÔTE D'IVOIRE
MINISTERE DE TUTELLE	MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES
AGENCE D'EXECUTION	UNITE D'EXECUTION DU PROJET (UEP)
UNITE DE GESTION DU PROJET	UNITE D'EXECUTION DU PROJET (UEP)
NOM DU PROJET	ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU NORD-EST ABIBJAN
REFERENCE DU PROJET	7329505782420

**RAPPORT D'AVANCEMENT PERIODE
D'AOÛT 2011 – JUILLET 2012**

JUILLET 2012

Sommaire

I. CONTACTS	1
II. OBJECTIFS ET LOCALISATION DU PROJET.....	1
II.1. / Contexte Général.....	1
II.2. / Contexte Spécifique	2
II.30. / Localisation du projet	2
III. DESCRIPTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES.....	3
IV. PLAN DE FINANCEMENT	4
V. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE.....	5
VI. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE	5
VII. ORGANISATION ET COMPOSITION DE L'UNITE DE GESTION	6
VIII. ETAT DES DECAISSEMENTS.....	7
IX. RISQUES ET OPPORTUNITES	7
IX.1- RISQUES.....	7
IX.2- OPPORTUNITES.....	7
X. ACTIVITES ET DECAISSEMENTS PROGRAMMES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE.....	7
XI. CONCLUSION.....	8

I- CONTACTS

Le projet est suivi par une **Unité d'Exécution du Projet (UEP)** dont la liste nominative est mentionnée dans le tableau ci-dessous.

08-18-28-48

Nom et Prénoms	Poste	téléphone	Email
KOUASSI Kouamé Alain Serge	Coordonnateur du Projet	01 47 71 93	Kass_koum@yahoo.fr
AMICHIA Kouaho Michel	Financier du Projet	02 72 19 39	Akouaho2002@yahoo.fr
KOMENAN Kouamé Francis	Coordonnateur Adjoint	02 37 68 35	Francis.komenan@yahoo.fr
KAOUO Bilé Colombe	Secrétaire	01 18 71 88	misskouao@yahoo.fr
KONAN Koffi Noé	Chauffeur	03 35 11 12	

II. OBJECTIFS ET LOCALISATION DU PROJET

II.1. / Contexte Général

L'alimentation en eau potable des agglomérations urbaines et rurales constitue un facteur clé de développement économique et de santé publique. Pour cette raison, des mesures conséquentes ont été prises depuis l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance pour assurer le service de distribution publique d'eau potable. La mise en œuvre de ces mesures à Abidjan, marquée par le boom économique des années 70, a permis à la Côte d'Ivoire de construire neuf (9) usines de production et de traitement d'eau potable pour l'adduction en eau potable de ladite ville.

Cette politique d'investissement a été considérablement freinée par la récession économique que connaît la Côte d'Ivoire depuis plus de deux décennies. Durant cette période, les besoins en eau potable se sont fortement accrus avec la poussée démographique et l'expansion de la ville d'Abidjan tandis que le nombre d'infrastructures est resté stationnaire.

En conséquence, depuis la fin des années 90, la plupart des installations de production ont atteint leur limite d'utilisation.

L'assainissement des eaux usées domestiques inadéquates de certaines communes, a conduit en 2002, à l'abandon d'une unité de production pour cause de la présence de nitrate, ramenant ainsi le nombre d'usine de production et de traitement à huit (8). Ce qui affecte négativement la continuité du service dans plusieurs quartiers d'Abidjan.

Cette même année a été marquée par une crise aigue sans précédente qui a aggravé une fois de plus la situation d'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan déjà précaire par le flux massif des déplacés de guerre.

II.2. / Contexte Spécifique

La zone Nord-Est d'Abidjan concentre la plupart des zones potentielles de développement dont la mise en valeur est faite par des promotions immobilières.

L'alimentation en eau potable de la population de cette zone s'appuie sur les stations de Zone Est, Riviera Centre, Zone Nord surpressée, Filtisac, Abobo Avocatier et Anonkoua Kouté.

La zone du projet connaît trois (3) problèmes majeurs :

- 1. la saturation des installations de production et de traitement (taux d'utilisation dépassant 104 % en pointe) ;**
- 2. l'excentricité du château d'eau de Filtisac par rapport aux nouvelles zones d'extension ;**
- 3. et le sous dimensionnement des ouvrages occasionnant de fréquentes baisses de pression hydraulique avec parfois manque d'eau.**

Cette situation est d'autant plus critique que cette zone connaît une forte urbanisation alors que le réseau d'alimentation n'a pas été réalisé selon un plan directeur mais plutôt par maillage successif des réseaux internes des promotions immobilières dont parfois les diamètres de conduites sont sous dimensionnés.

Dans la perspective de combler ce déficit en infrastructures de production d'eau potable, plusieurs projets ont été initiés pour le renforcement de la desserte en eau potable de la ville d'Abidjan.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le « **Projet d'Alimentation en Eau Potable du Nord Est d'Abidjan**» objet de cette étude.

II-3- Localisation du projet

Le projet est localisé à Abidjan précisément dans sa partie Nord Est. Cette zone comprend les quartiers de Cocody, les Extensions entre Cocody et Bingerville, les

Extensions entre Cocody et Abobo, les quartiers d'Abobo situés entre la route d'Alépé et la station de Riviera Centre et la partie Ouest de la ville de Bingerville.

Le découpage de la zone se présente comme suit :

Tableau 1 : Localisation de la zone d'étude par commune

Communes	Quartiers concernés	Quartiers entre Cocody et Bingerville	Quartiers entre Cocody et ABOBO
COCODY	Angré Djibi II Plateaux 7 ^{ème} et 8 ^{ème} Tranche Riviera Palmeraie Génie 2000 Akouédo extension Les lotissements d'Abatta	La partie Ouest de Bingerville	Quartiers situés entre la station Riviéra Centre et la route d'Alépé
ABOBO	Abobo Té Abobo Baoulé Biabou Agnissankoi Plateau dokui	La partie Ouest de Bingerville	Quartiers situés entre la station Riviéra Centre et la route d'Alépé
BINGERVILLE	A l'Ouest de la ville	La partie Ouest de Bingerville	

III- DESCRIPTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES

N°	COMPOSANTE
01	Travaux de Génie Civil et d'Equipement
02	Indemnisations réservées aux opérations foncières
03	Appui à l'Unité d'Exécution du Projet 3.1 Acquisition de la logistique nécessaire pour le bon fonctionnement de l'Unité, à savoir un véhicule tout terrain, 3 micro-ordinateurs et leurs accessoires, une photocopieuse et un scanner 3.2 Salaires 3.3 Frais de fonctionnement de L'UEP

IV- PLAN DE FINANCEMENT

N°	COMPOSANTE	PART BAILLEURS		PART GOUVERNEMENT	TOTAL (%)
		BADEA	OFID		
01	Travaux de Génie Civil et d'Equipement	44.7%	46.8%	8.5%	100%
02	Indemnisations réservées aux opérations foncières			100%	100%
03	Appui à l'Unité d'Exécution du Projet	100%	100%	100%	100%
	3.1 Acquisition de la logistique nécessaire pour le bon fonctionnement de l'Unité, à savoir un véhicule tout terrain, 3 micro-ordinateurs et leurs accessoires, une photocopieuse et un scanner	100%			
	3.2 Salaires		100%		
	3.3 Frais de fonctionnement de L'UEP			100%	

NB : le coût du projet est le suivant :

Coût global du projet		17 100 000
PART BADEA	8 000 000	
PART OFID	7 000 000	
PART ETAT DE COTE D'IVOIRE	2 100 000	
Imprévus physiques sur coût de base		10%
Inflation		3%

le montant est en dollars américain (\$ USA).

V- ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE

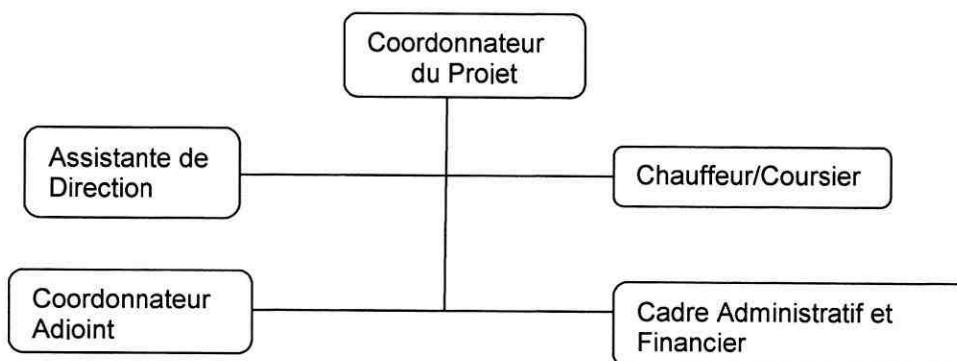
DESIGNATION	Etat Physique	Observations
DAO « Acquisition du Véhicule »	Ouverture des Offres le Mercredi 25/01/2012	Les Rapports d'Ouverture, d'Analyse et de Jugement des offres ont été transmis au Bailleur. Celui-ci a refusé de donner l'ANO. Une consultation restreinte a été organisée. Le Marché du véhicule est à l'enregistrement au MEF en date du 03 Juillet 2012.
DAO « Choix du Bureau d'Ingénieur Conseil »	Ouverture des offres Techniques le 31 Janvier 2012.	Le Bureau TERRABO a été choisi à l'issue de la consultation. Un projet de Marché a été soumis aux Bailleurs pour approbation. Celui-ci a fait des observations en date du 06/06/2012. Les observations ont été corrigées et le projet de Marché a été transmis à nouveau au Bailleur le 21 Juin 2012. Nous restons en attente de son ANO. Par ailleurs la DMP n'a pas encore émis d'ANO sur le choix de TERRABO.
DAO « Equipement Informatique »	Ouverture des offres le 02 février 2012	L'appel d'offres est infructueux. Une consultation restreinte a été organisée. Le nouveau rapport d'analyse des offres a été transmis au Bailleur le 09 Juillet 2012 lors de la Mission de la BADEA en Côte d'Ivoire.
ACQUISITION DES TERRAINS	Négociation achevée avec les propriétaires terriens. Sites acquis avec les Lettres d'Attribution	Les propriétaires terriens ont perçu leur indemnisation.

VI- ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

DESIGNATION	Etat financier
DAO « Acquisition du Véhicule »	Néant
DAO « Choix du Bureau d'Ingénieur Conseil »	Néant
DAO « Equipement Informatique »	Néant
ACQUISITION DES TERRAINS	77 683 200 FCFA

VII- ORGANISATION ET COMPOSITION DE L'UNITE DE GESTION

En application des dispositions de la section 3.02 de l'Accord de prêt signé entre la République de Côte d'Ivoire et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) en date du 26 mai 2010, L'Unité d'Exécution du Projet (UEP) a été mise en place le 20 Juillet 2011 et est composée de cinq membres. Elle est pilotée par un Coordonnateur de projet assisté par une secrétaire. L'organigramme de cette Unité d'Exécution du Projet est le suivant :



Les missions de chaque membre de l'UEP sont consignées dans le tableau ci-dessous :

ACTEURS	MISSIONS
COORDONNATEUR DU PROJET	<ul style="list-style-type: none">-Représenter la BADEA/OFID-Mettre en œuvre les moyens et mener le projet à son terme- Animer l'Equipe de l'UEP affectée au Projet- Vérifier le respect du cahier de charges- Assurer la maîtrise des ressources du Budget et des délais- Suivre les travaux des différentes Entreprises réceptionnées
COORDONNATEUR ADJOINT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le suivi de l'exécution du projet- Assurer la coordination de l'exécution du projet
CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER	<ul style="list-style-type: none">- Superviser le service administratif de l'UEP- Gérer le patrimoine mobilier et immobilier de l'UEP lié au Projet- Contrôler les opérations financières de l'UEP- Resoudre les contentieux entre l'UEP et le Bureau d'Ingénierie Conseil et les Entreprises Travaux
ASSISTANTE DE DIRECTION	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le secrétariat de l'UEP
CHAUFFEUR	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le service courrier- Accompagner les missions

VIII- ETAT DES DECAISSEMENTS

PART BAILLEUR (7 500 000 000 FCFA)	PART ETAT (1 050 000 000 FCFA)
NEANT	77 683 200 FCFA
0%	7.4%

IX- RISQUES ET OPPORTUNITES

IX.1- Risques

Aucun risque n'est à signaler sur le projet.

IX.2- Opportunités

1. La Banque Mondiale a financé les travaux de la conditionnalité N°3 évoquée dans l'accord de prêts à savoir « *Fournir la preuve de démarrage des travaux du château d'eau d'Abatta et de la conduite principale de distribution, programmée dans le cadre du Projet d'Urgence d'Infrastructures Urbaines, financé par l'IDA.* »
2. L'Etat a financé les travaux de la conditionnalité N°1 évoquée dans l'accord de prêts à savoir « *Fournir à la BADEA, avant le démarrage des travaux, la preuve de la libération des terrains nécessaires à la réalisation des ouvrages projetés, notamment ceux du champ captant.* »
3. *L'Etat a pris en compte dans le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) toutes les exigences du Buteur.*

NB : La partie Ivoirienne ne doit pas traîner sur la signature des Marchés dès que le Buteur donnera son approbation sur le Projet de Marché transmis le 21 Juin 2012.

X- ACTIVITES ET DECAISSEMENTS PROGRAMMES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

Pour le prochain trimestre, il est programmé le démarrage des Etudes par le Bureau d'Etudes TERRABO.

Au niveau des décaissements, il est prévu l'avance de démarrage de **TERRABO** soit 70 970 000 FCFA **part Buteur de** et 14 377 880 FCFA **part Etat.**

Il est également prévu l'engagement au niveau du trésor des lignes budgétaires suivantes :

6211 : Achats de petits matériels, fournitures de bureau et documentation = 5 900 000 FCFA ;

6212 : Achats de carburants pour les véhicules de service = 1 200 000 FCFA ;

6227 : Entretien et réparation des véhicules, pneumatiques = 4 700 000 FCFA.

6391 : Subventions d'équilibre – Personnel = 32 400 000 (Part Buteur) ;

XI- CONCLUSION

La durée des travaux est fixée à **26 Mois** conformément aux exigences du Bailleur.

Le démarrage des travaux est prévu pour le **01 Août 2012**. La fin prévisionnelle du projet est fixée au **30 Septembre 2014**.

Les délais d'approbation du Bailleur font partie intégrantes du projet. Ils conditionnent l'état d'avancement du projet.

Nous pensons que tous les obstacles ont été levés pour l'aboutissement rapide des travaux.